



c'est quoi ?

LE DISPOSITIF D'AIDE À L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER AGRICOLE

Une aide financière de Mellois en Poitou à destination des exploitations agricoles qui réalisent des travaux de construction et d'aménagement de bâtiment en lien à la structuration de leurs débouchés ou à une diversification de leur activité.

- **UN MONTANT D'AIDE MAXIMAL DE 9 900 € :**
 - 30 % du montant des dépenses hors taxe
 - Bonification de 10 % pour les exploitations en AB ou HVE
 - Plancher de dépenses éligibles : 3 000 € hors taxe
 - Plafond des dépenses éligibles : 30 000 € hors taxe

- **CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ :**
 - Bénéficiaires : exploitants agricoles ou collectif d'agriculteurs
 - Localisation de l'exploitation : sur l'une des 58 communes de Mellois en Poitou
 - Dépenses éligibles :
 - Construction et/ou extension en neuf
 - Réhabilitation de l'existant
 - Achat de matériaux
 - Location de matériel BTP
 - Dépense de voiries et réseaux divers, terrassement.

Comment déposer votre dossier ?

- DES APPELS À PROJETS ANNUELS AVEC PÉRIODES DE DÉPÔT DES DOSSIERS

Consulter les dates



- UN COMITÉ D'ATTRIBUTION RÉUNI AU MOINS 2 FOIS PAR AN POUR INSTRUIRE VOTRE DOSSIER

Anne Claire AUGEREAU

vous accompagne pour déposer votre projet.

Contactez-la :

Tél. **07 76 83 89 91**

Courriel. anneclaire.augereau@melloisenpoitou.fr

ou attractivite@melloisenpoitou.fr



Communauté de communes Mellois en Poitou

2, place de Strasbourg

CS 60048 – 79500 MELLE